

Candidature épistém de Conseil, n° 72.12 B 5e 1972 du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports et aux Loisirs, relative à l'épistém 1000 piscines.

1000 piscines

n° 380

Compte tenu des impératifs administratifs et financiers que suppose la conduite d'une telle épistém.

Consideant en fin les besoins de la population dans ce secteur d'activité sportive.

Après en avoir délibéré.

n° 3081 - 16/3/72.

Je déclare candidat à l'attribution d'une piscine de construction industrialisée conformément aux dispositions de la circulaire sus-visée.

Demande par inscription sur la liste régionale.

Souhaité, dans la mesure des possibilités techniques dont le Secrétariat d'État à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs, resté juge en dernier ressort, la réalisation d'une piscine du type

autorise à l'entretien l'État et ses représentants à participer sur le terrain envisagé pour procéder à toutes études ou investigations scientifiques.